

AAMTI FORMATION

LES BASES DE LA RÉDACTION D'UN AVANT-CONTRAT / INDISPENSABLES DE LA FISCALITÉ IMMOBILIERE

Objectif(s) de la formation

- Acquérir les connaissances générales nécessaires sur les points principaux de l'avant-contrat
- Comprendre les étapes de sa rédaction
- Initier au savoir satisfaire aux exigences légales de l'avant-contrat

Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

Moyens pédagogiques

Séance de formation en salle, support pédagogique remis à l'apprenant, exposé théorique, étude de cas concrets, jeux de rôles

Équipements pédagogiques

Support pédagogique papier, calendriers de formation papier, outils et présentation de l'activité, rétroprojection powerpoint et paper board

Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence

Evaluation des acquis

Questionnaire, débats, jeux de rôles, cas-pratiques

Contact

AAMTI FORMATION
01 46 22 52 20
af@aamtiformation.fr

Pré-requis

Avocats / Collaborateurs / Juristes

Durée de la formation

1 jour (8h) - 9h/13h-14h/18h

Date(s) de la formation

25/ 10 / 2022

Lieu de la formation

Présentiel* à l'île de la Réunion

**Sous réserve des conditions sanitaires et organisationnelles*

Intervenant(s)

Maître Dev KOYTCHA Notaire

PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

Matinée : 9h00 - 13h00

- Note de présentation
- Articles spécifiques du code général des Impôts
- Diagnostiques techniques
- Certificats d'Urbanisme
- Promesses de vente sous seing privé
- Déclarations de plus-Value

Déjeuner : 13h00 - 14h00


Après-midi : 14h00 - 18h00

- Le Cadastre
- Documents nécessaires à la rédaction d'un avant-contrat et de la vente
- Compromis de vente
- L'acte d'avocat
- Aspects fiscaux

Les indispensables de la fiscalité immobilière :

- Aspects fiscaux de la Transaction Immobilière
- IFI
- Plus-value
- TVA et Taxes foncières

A l'issue de cette formation, les participants sont en mesure d'identifier la nature et la forme juridique de l'avant-contrat correspondant à la transaction, d'analyser un avant-contrat venant formaliser les accords entre les parties, faisant état des droits et obligations de chacune d'elles.

 *Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20*

Tarif par formation

Prix adhérents AAMTI : 414,00 € TTC

(345,00€ HT - 20% TVA)

Prix non-adhérents : 511,00 € TTC

(425,83€ HT - 20% TVA))

Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats www.fifpl.fr
- OPCO pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

Modalités Inscriptions

En ligne sur www.avocat-immo.fr

Rubrique Formations

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droite du site.

Ou bien en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur www.avocat-immo.fr. (Délais d'accès : nous contacter)

La formation entre dans le cadre de la formation continue des avocats et à ce titre peut faire l'objet d'une prise en charge par le FIF-PL.

Déclaration d'activité de formation de l'AAMTI enregistrée sous le numéro 11 75 61843 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France. Siret : 892 472 689 000 17